

Dossier de Candidature

Marché de Noël 2025

Chalet cadeaux et gastronomie

Du samedi 29 novembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026



Candidature à retourner au plus tard le 31 mai 2025, à l'adresse ci-dessous :

Direction des Régies et Animations Commerciales
CS 80823 - 11785 NARBONNE CEDEX
Tél : 04.68.90.30.20 – Fax : 04.68.90.30.98
Courriel : regies@mairie-narbonne.fr



Préambule

La ville de Narbonne célèbre chaque mois de décembre les festivités de fin d'année sous le thème enchanteur de « Noël en famille ». Pendant quatre semaines, les rues s'illuminent, animées par un programme riche comprenant un marché de Noël, des manifestations ponctuelles ainsi que des pôles d'animations (jeux, parades, animations musicales, manèges, maison du Père Noël, etc.).

Rejoignez l'éclat festif du Marché de Noël de Narbonne et faites partie d'une expérience inoubliable où la magie des fêtes prend vie. Avec un cadre enchanteur, une diversité d'animations et une visibilité assurée grâce à notre campagne de communication, votre participation promet d'attirer une foule enchantée. Saisissez cette opportunité unique de partager vos produits exceptionnels dans une ambiance chaleureuse et festive. Faites de cette édition du Marché de Noël un moment mémorable pour vous et nos visiteurs. Postulez dès maintenant pour faire partie de cette célébration exceptionnelle !

Conditions d'éligibilité : Le Marché de Noël est ouvert aux commerçants sédentaires et non sédentaires, industriels forains, artisans, producteurs, et artistes libres, sous réserve de la justification des documents réglementaires nécessaires à l'exercice d'une activité sur le domaine public.

Sélection des Participants : L'attribution des chalets sera déterminée de manière collégiale par une commission ad hoc composée d'élus municipaux et de services municipaux. En cas de désistements post-commission, une liste d'attente pourra être envisagée. Un arrêté officialisant un accord sera notifié aux candidats retenus.

Critères de Sélection : La ville accordera une priorité aux objets et produits respectant la tradition et la qualité associées à Noël. Les critères de sélection privilégiés sont :

- *La prise en compte des thématiques et valeurs de Noël,*
- *Toute précision quant à l'origine et aux caractéristiques des produits,*
- *L'originalité et l'authenticité des produits,*
- *La présentation soignée et l'aspect festif,*
- *L'expérience professionnelle ou les références établies lors de manifestations similaires,*
- *Le respect des couleurs traditionnelles de Noël : vert, rouge, blanc.*

Garanties de l'attractivité du Marché de Noël : Afin de maintenir l'attrait de l'événement, la ville se réserve le droit de :

- *Limiter le nombre d'exposants par spécialité et de participations par exposant,*
- *Renouveler une partie des exposants chaque année,*
- *Sélectionner les produits en fonction de leurs qualités gustatives et qualitatives propres à la fête de Noël.*

Informations Importantes :

- *L'envoi du dossier de candidature ne constitue qu'une demande d'inscription, non une inscription formelle.*
- *Le rejet d'une demande d'admission ne donnera lieu à aucun versement d'indemnité au titre de dommages et intérêts.*

- La participation à des éditions précédentes n'accorde aucun droit de non-concurrence à l'exposant.
- Tout dossier de candidature ne comportant pas de photos de qualité sera considéré comme incomplet.
- Une réunion de présentation sera organisée avant la manifestation par la Ville.
- Le règlement intérieur est transmis en pièce jointe de ce dossier.

Modalités et responsabilités logistiques pour les exposants du Marché de Noël

Les prestations prises en charge par la Ville sont :

- L'installation des chalets
- Les guirlandes lumineuses, l'éclairage, prises électriques et le coffret électrique
- La campagne de communication dans le cadre des Fêtes de Noël
- Les animations programmées par la Ville
- Le gardiennage de nuit de l'ensemble du site
- La mise en place des sanitaires autonomes
- Le nettoyage du site pendant toute la durée du marché

Les prestations prises en charge par l'exposant sont :

- La location du chalet durant toute la période du marché de Noël
- La décoration à l'intérieur du chalet

Spécifications Électriques pour les Chalets du Marché de Noël :

- La puissance autorisée pour les chalets non alimentaires est de 10 ampères monophasés maximum.
- Aucune puissance supplémentaire ne sera accordée.

Développement durable

En tant qu'exposants du marché de Noël, nous vous encourageons vivement à vous engager collectivement en faveur du développement durable. Ensemble, nous pouvons faire de cette période festive un moment magique, tout en minimisant notre impact sur l'environnement. Voici ce que nous attendons de votre précieuse participation :

1. Réduire les déchets : Optez pour des emballages durables et encouragez les clients à adopter des sacs réutilisables. Minimisez l'utilisation de plastique à usage unique autant que possible.
2. Économiser l'énergie : Choisissez des sources lumineuses éco-énergétiques et éteignez les lumières lorsque cela est possible. Contribuez à créer une atmosphère chaleureuse tout en conservant une approche responsable de la consommation d'énergie.
3. Sélectionner des matières premières durables : Privilégiez l'utilisation de matériaux recyclés ou respectueux de l'environnement dans la conception de vos produits. Informez vos clients sur l'origine des matières premières pour les sensibiliser à leurs choix d'achat.
4. Mettre en avant le local et l'artisanat : Préférez les produits fabriqués localement et soutenez les artisans de notre communauté. Cela réduit l'empreinte carbone liée au transport et renforce l'économie locale.
5. Sensibiliser vos clients : Affichez clairement vos initiatives durables pour informer les clients sur vos pratiques respectueuses de l'environnement. Encouragez-les à faire des choix conscients et responsables.
6. Participer activement au recyclage : Mettez en place des points de collecte pour les déchets et les emballages. Coopérez avec les autorités locales pour garantir une gestion appropriée des déchets générés pendant le marché.

Tarifs actuels par chalet pour l'année 2025, comprenant la location du chalet et les frais d'électricité. **Veuillez noter que ces tarifs sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année 2025**

Chalet 3 mètres cadeaux (bijoux, décoration, accessoires) : **1 550,00 € + caution de 1 000 €**

Chalet 3 mètres gastronomie (coffrets, chocolat, nougat, charcuterie, etc) : **1 650,00 € + caution de 1 000 €**

Chalet 4 mètres cadeaux (bijoux, décoration, accessoires) : **1 650,00 € + caution de 1 250 €**

Chalet 4 mètres gastronomie (coffrets, chocolat, nougat, charcuterie, etc) : **1 750,00 € + caution de 1 250 €**

Emplacements nus :

Emplacement petit chalet 2 à 3,99 ml : **470,00 €**

Emplacement chalet de 4 à 6 ml : **1 570,00 €**

Emplacement chalet de 6 ml et plus : **2 100,00€**

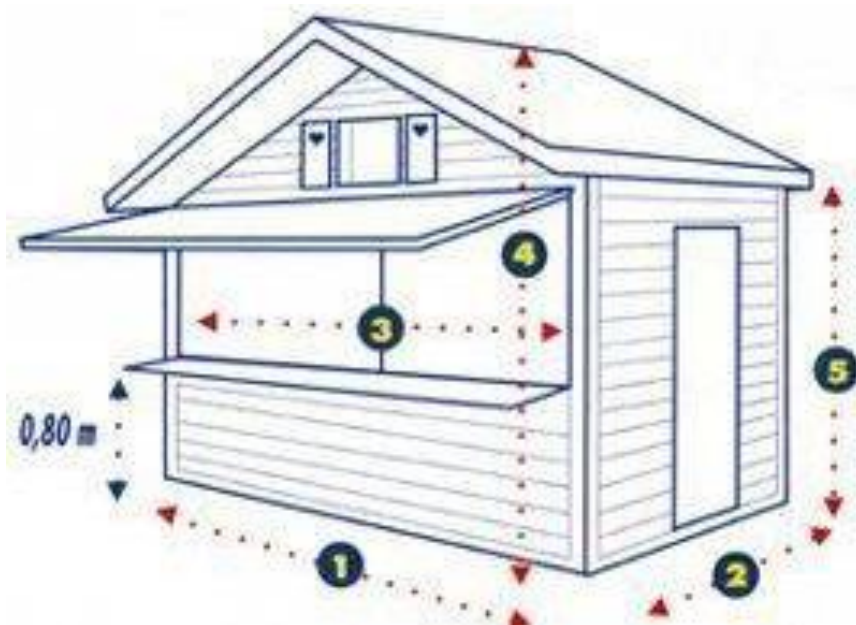
Annulation :

Si le marché de Noël devait être annulé du fait de l'organisateur, les fonds seraient intégralement remboursés sans intérêt. Le retard d'ouverture, une fermeture anticipée ou tout autres motifs (mauvais chiffre d'affaires, conditions météorologiques) ne pourront, en aucun cas donner lieu à remboursement ou dédommagement.

Description technique des chalets

Chalets montés sur une ossature métallique bois en demi-rondin

Schéma et dimensions des chalets



Numéro	Chalet	3 mètres	4 mètres
1	Longueur	3 m	4 m
2	Largeur	2 m	2,20 m
3	Ouverture	2,60 m	3,60 m
4	Faitage	3,25 m	3,25 m
5	Hauteur latérale	2 m	2 m
5	Poids	800 kg	1 t

I. Coordonnées de l'exposant

Nom / Prénom :

Société :

Enseigne commerciale :

Adresse complète :

C.P. : Ville :

Portable : Email :

Site web : Page Facebook :

N° du RCS ou N° SIREN (auto entrepreneur)

Statut professionnel : artisan producteur artiste libre commerçant non sédentaire
 commerçant sédentaire

Coordonnées d'urgence au cas où les organisateurs auraient besoin de vous joindre rapidement.

Nom / Prénom :

Portable : Email :

Nom de la compagnie d'assurance N° de police :

Date de fin de validité : N°



1ère candidature déjà présent(e) à l'édition :

Merci de partager avec nous votre expérience et votre source d'information

Comment avez-vous connu ce marché de Noël ?

Bouche-à-oreille Réseaux sociaux Annonces publicitaires Site web de la ville
 Participation à des éditions précédentes Biais d'amis ou de la famille Partenaires commerciaux Recherches en ligne



N° d'immatriculation du ou des véhicule(s) obligatoire(s) :

Véhicule 1 : Marque et modèle :

Véhicule 2 : Marque et modèle :

Chaque exposant sera responsable du stationnement de son véhicule.

II. Demande de chalet pour l'édition 2025

(voir tarifs page 3)

☞ Alimentaire cadeau, sans possibilité de terrasse : 3 m ou 4 m

☞ Cadeaux à offrir : 3 m ou 4 m

☞ Locomotive à marrons chauds :

Je prends connaissance du fait que la Ville est souveraine dans le choix de l'attribution des chalets et que mon emplacement est modifiable d'année en année.

La participation à des éditions antérieures ne génère aucun droit à un chalet déterminé.

III. Produits ou services proposés

Cochez la case correspondante à votre activité proposée :

Alimentation (coffret cadeau, conserverie, ...)

Décoration, art de la table

Artisanat du monde

Bijoux

Jeux, jouets

Habillement

Équipement de la personne, accessoires

Marrons chauds

Autre (préciser) :.....

IV. Echantillons

Pour toutes les candidatures (à l'exception des produits alimentaires périssables), vous avez la possibilité de fournir un maximum de deux échantillons représentatifs des produits que vous souhaitez proposer lors du marché de Noël. Ces échantillons seront utilisés pour évaluer la qualité et l'originalité de vos produits. Ils seront stockés, répertoriés et présentés lors de la commission de sélection. Les échantillons vous seront restitués en mains propres à la fin de la commission.

Détail des échantillons :

1.

2.

VI. Photos permettant d'apprécier la qualité de la candidature

Merci de joindre des photographies couleurs des produits ou services proposés



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

VII. Conditions et Engagements pour la Participation au Marché de Noël

Tout dossier incomplet ou reçu hors délais, cachet de la poste faisant foi, sera rejeté.

Pièces obligatoires à fournir :

- ☞ Extrait du Registre de Commerce ou des Métiers datant de moins de 3 mois à la date de la manifestation,
- ☞ Copie de la carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale, non sédentaire.
- ☞ Carte d'affiliation à la MSA de votre département, valable pour l'année en cours (uniquement pour les producteurs)
- ☞ Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle, en cours de validité et allant au moins jusqu'au 6 janvier 2026 (intoxication alimentaire, vol, incendie, dégradation du chalet ou du site, vandalisme...),
- ☞ Déclaration de début d'activité d'auto entrepreneur (à justifier),
- ☞ Copie de la carte grise du véhicule ou des véhicules.



J'atteste avoir lu les prescriptions ci-dessus et je m'engage sur l'honneur :

- ☞ à le respecter en tous points,
- ☞ à respecter l'arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public temporaire qui me sera transmis ultérieurement et qui donnera lieu aux contrôles nécessaires durant les Fêtes,
- ☞ à décorer le chalet sur le thème de « Noël traditionnel »,
- ☞ à être présent pendant toute la durée du marché,
- ☞ à m'acquitter de la redevance,

En cas de non-respect de l'autorisation qui me sera délivrée, je m'expose aux sanctions prévues dans le règlement.

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier de refus le cas échéant.

Fait à Le
Signature (Mention manuscrite « lu et approuvé »)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction des régies et animations commerciales de la ville de Narbonne.

Elle concerne vos documents administratifs personnels (KBIS, assurance, ...). Ces documents peuvent être transmis aux différents services de l'Etat sur simple demande de leur part.

La base légale du traitement est **le consentement**.

Les données seront communiquées aux seuls destinataires désignés et seront conservées pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée sur ce document.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour tout questionnement vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : DPO@mairie-narbonne.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.